

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DU VAL SAINT-FRANCOIS
MUNICIPALITÉ DE RACINE



Sont présents :

Mme Nathalie Lemelin, conseillère
M. Christian Massé, conseiller
M. Mario Côté, conseiller
M. Adrien Steudler, maire suppléant

Sont absents :

M. Serge Fontaine, maire
Mme Lorraine Denis, conseillère
M. Christian Beaudry, conseiller

Les membres présents forment le quorum.

Séance
extraordinaire du
17 juillet 2017

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 17 juillet 2017 à 19 h 39, à la salle Chêne du conseil, située au 136, route 222, à Racine

2017-07-152

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET PRÉSENCES

La séance extraordinaire est ouverte à 19 h 39 par M. Adrien Steudler, maire suppléant de Racine.

L'ensemble des élus présents confirme la réception de l'avis de convocation.

Il est proposé par M. Mario Côté, conseiller que M. Christian Massé fait fonction de secrétaire et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

2017-07-153

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- Vente de la niveleuse CHAMPION – modèle 740A, 1996, avec moteur défectueux;

CONSIDÉRANT la lecture de l'ordre du jour par M. Christian Massé, secrétaire;

Il est proposé par M. Mario Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le projet d'ordre du jour soit accepté tel que lu.

2017-07-154

3. VENTE DE LA NIVELEUSE CHAMPION – MODÈLE 740A, 1996, AVEC MOTEUR DÉFECTUEUX

Il est proposé par Mme Nathalie Lemelin, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la municipalité vende la niveleuse Champion – modèle 740A, S/N # 026561, avec un moteur défectueux, au plus offrant soit :

NOM : LES ENTREPRISES DANIEL FONTAINE

MONTANT : Quatorze mille dollars (14 000 \$), plus taxes y incluant pièces et équipements à neige

QUE la directrice générale soit autorisée à procéder à la transaction à la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) pour et au nom de la municipalité de Racine.

2017-07-155

4. LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance ayant fait l'objet de discussions ou de résolutions, le cas échéant.

M. le conseiller Mario Côté propose la levée de la séance extraordinaire à 19 h 42.

M. Adrien Steudler
Maire suppléant

M. Christian Massé
Secrétaire